

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 19 mars 2021

Présents :

Invités :

- Monsieur **Derek SUN**, General Manager de l'eHub de Liège de CAINIAO
- Monsieur **Jungen HUANG**, Head of EU Linehaul Network de CAINIAO
- Monsieur **Noel DABE**, Directeur des opérations Alibaba Group de CAINIAO
- Madame **Florence MULS**, Managing Director d'INTEREL Belgium
- Monsieur **Brecht VAN HERZEEL**, Senior Consultant d'INTEREL Belgium
- Madame **Charline LAHAYE**, consultant d'INTEREL Belgium
- Monsieur **Christian DELCOURT**, conseiller en communication de Liege Airport

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant du Ministre Jean-Luc CRUCKE
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **Didier LACROIX**, représentant suppléant de la commune d'Amay
- Madame **Valérie HIANCE**, représentante effective de la commune de Bassenge
- Monsieur **Johan ANCIA**, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Monsieur **Etienne CARTUYVELS**, représentant effectif de la commune de Faimes
- Monsieur **Henri CHRISTOPHE**, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Madame **Bojana VISIC**, représentante effective de la commune d'Herstal
- Madame **Christine SERVAES**, représentante effective de la commune de Juprelle
- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Salvatore FALCONE**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Monsieur **Vincent LESAGE**, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Hubert JONET**, représentant effectif de la commune de Verlainne
- Monsieur **Jean-François RAVONE**, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Excusés :

- Madame **Géraldine DESILLE**, représentante effective du Ministre Jean-Luc CRUCKE
- Monsieur **Frédéric JACQUET**, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Jean-Michel JAVAUX**, représentant effectif de la commune d'Amay
- Madame **Isabelle SIMONIS**, représentante suppléante de la commune de Flémalle

Absents :

- Monsieur **Grégory PHILIPPIN**, représentant effectif de la commune d'Ans
- Monsieur **Thibaud SMOLDERS**, représentant effectif de la commune d'Awans
- Monsieur **Philippe MORDANT**, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel

Début de la réunion : 14h15.

1. Présentation du projet CAINIAO

Le président informe le Comité que Monsieur SUN s'exprimera en anglais et que les slides seront rédigés en français. Les questions pourront être posées en français. Il tient à souligner le travail de longue haleine réalisé par Liege Airport afin d'amener CAINIAO à venir présenter son projet au Comité. Il donne la parole à Monsieur SUN.

Madame MULS tient à présenter l'équipe INTEREL qui accompagnera CAINIAO dans leur future communication. Il s'agit de donner un premier aperçu du projet CAINIAO en primeur au Comité. Cette première étape permettra de se connecter davantage avec tous les intervenants dont les membres du Comité font partie. Si certaines questions ne trouvent pas de réponse aujourd'hui, elles le seront dans les prochains mois.

Un compte-rendu de l'intervention de Monsieur SUN a été transmis par INTEREL après la réunion et est joint au présent procès-verbal.

Questions et remarques relatives à ce point :

Le président prend note des remarques dans le chat quant aux difficultés de suivre une présentation en anglais quand on ne maîtrise pas cette langue. Il remercie Monsieur DELCOURT pour ses traductions simultanées en français dans le chat. Il s'agit d'une première prise de contact avec CAINIAO. Il espère qu'il y en aura d'autres. D'ici là chacun aura la possibilité de perfectionner l'anglais et le français.

- Monsieur CHRISTOPHE regrette d'avoir dû suivre une réunion en anglais alors que 99% des membres du Comité ne comprennent pas l'anglais. Il considère que l'on se moque du Comité. S'il décidait de s'installer en Chine, il ferait l'effort d'apprendre le chinois. Si CAINIAO décide de venir à Bierset, ces représentants doivent apprendre le français.

Par ailleurs, il n'est pas rassuré quand on parle de CO2 dans l'air. Les poumons produisent également du CO2. Il y a également le problème des particules fines. L'exposé n'est pas assez précis sur ce point.

Enfin, il n'est pas du tout rassuré quant à l'extension de l'aéroport par rapport à la quiétude des Fexhois. Il regrette de devoir formuler des remarques négatives. Il espère se tromper car il a envie de collaborer avec CAINIAO, mais pas dans les conditions présentes. L'exposé est trop abstrait et ne concerne pas les communes voisines de l'aéroport. Les informations ne sont pas assez concrètes pour pouvoir être communiquées aux Fexhois. La barrière de la langue ne permet pas un dialogue.

- Madame SERVAES rejoint totalement les propos de Monsieur CHRISTOPHE. Elle considère qu'on se moque du Comité. Ce n'est pas de cette manière que CAINIAO va obtenir l'adhésion des communes voisines. Pour faire cela, il suffisait d'envoyer les slides de la présentation au Comité. Il aurait été préférable d'avoir un traducteur en simultané pour suivre la présentation.



- Monsieur DELCOURT considère qu'il faut faire preuve d'indulgence et remercier Monsieur SUN et CAINIAO d'avoir accepté de venir présenter leur projet au sein du Comité. Cela n'a pas été facile de les convaincre. Il faut leur réserver un accueil plus positif que ce qui est en train d'avoir lieu. Il entend les remarques, mais il les trouve beaucoup trop dures pour le premier exercice de CAINIAO. Néanmoins l'objectif est de construire ensemble le dialogue et de venir dans les semaines et mois qui viennent avec des éléments plus concrets (combien d'emplois, combien de camions, combien d'avions, ...). Il convient de rappeler que tout se passe dans le respect des lois et de la législation de notre pays. Il comprend qu'il y ait des inquiétudes qu'il convient de lever au fur et à mesure. Il considère qu'à tout le moins la diplomatie consiste à les accueillir de manière polie.

Arrivée de Monsieur CARTUYVELS à 14h50.

- Monsieur CARTUYVELS tient à s'excuser pour son retard, mais il a été retenu à une autre réunion. Sur sa commune, les riverains constatent que les avions sont de plus en plus nombreux. Depuis la réunion d'information préalable (RIP) du 25 et 26 février dernier relatif au renouvellement du permis d'exploitation de l'aéroport, les Faimois ont l'impression qu'on essaie de les endormir ainsi que les bourgmestres.
- Madame HIANCE rejoint l'avis de Monsieur Christophe et de Madame SERVAES. Il aurait été plus efficace et plus respectueux de s'exprimer dans une langue compréhensible par tous les membres du Comité, à savoir le français. Même si les slides étaient en français et que Monsieur DELCOURT a traduit certains passages dans le chat, elle a éprouvé des difficultés à suivre tout ce qui s'est dit en plus.
- Monsieur FALCONE considère qu'il s'agit d'une communication très formatée de la part de CAINIAO. Comme l'a indiqué Monsieur DELCOURT, les communes ont besoin d'informations complémentaires qui sont plus essentielles telles que les questions d'emploi, de mobilité et d'impact environnemental. Il y a une inquiétude grandissante de la population qui s'est traduite dans les 2.500 réactions reçues suite à la RIP du 25 et 26 février dernier. En tant que politique, il faut avoir un discours précis sur ce qui nous attend dans les prochaines années, et notamment sur l'impact de CAINIAO qui n'est qu'en phase I de son développement prévu en 4 phases. Il va falloir aller très vite pour rassurer une population très inquiète.
- Monsieur JONET rejoint l'avis exprimé par ses collègues. Il faut surtout rassurer la population qui est inquiète afin d'éviter une levée de boucliers. Le comité d'accompagnement sert à rassurer les communes et les bourgmestres. Il est certain que l'aéroport doit se développer, mais il faut émettre certaines règles.
- Madame MULS trouve ce feedback très intéressant. La remarque sur l'anglais est pertinente. Elle tient à souligner la raison pour laquelle Monsieur SUN s'est exprimé en anglais. En tant que général manager de l'e-hub de Liège, il tenait à s'exprimer en personne auprès du Comité. Sa connaissance actuelle du français ne lui permet pas encore de réaliser un exposé, mais il y travaille. Il est vrai que la présentation est très globale, mais elle avait pour objectif d'établir un premier contact et d'ouvrir le champ des questions. La volonté de Monsieur SUN était de rencontrer dans un premier temps les bourgmestres avant de s'adresser au public. CAINIAO a bien l'intention de répondre aux questions d'emploi et de mobilité dans les semaines et mois qui viennent.



- Monsieur LACROIX fait remarquer que l'anglais est une langue internationale qui convient pour ce type de réunion, mais il précise qu'il maîtrise l'anglais. Il rejoint l'avis émis par Monsieur FALCONE au niveau de la mobilité. Ce problème est confirmé dans les slides au travers du routage intelligent qui permettra de réduire les distances à parcourir. Il est très inquiet quant au trafic des camions et camionnettes qui vont passer dans les villages avoisinants l'aéroport. Il regrette que le point environnement ait été très peu abordé. Il espère qu'il le sera ultérieurement.
- Monsieur SIMONE considère que le projet CAINIAO va contribuer à l'essor de notre région et de notre aéroport. Cependant les citoyens ont légitimement peur de l'impact notamment sonore que va engendrer ce projet. Il faut une autre communication par rapport à nos citoyens qui manifestent déjà leur mécontentement notamment sur Oupeye. Si ce projet n'est pas mieux expliqué, notamment au niveau de l'impact sonore, il risque de s'opposer à l'ensemble de la population.
- Monsieur CHRISTOPHE rejoint l'avis de Monsieur LACROIX au niveau de la mobilité. Lors de la séance d'information organisée à Fexhe il y a 20 mois, 700 personnes étaient présentes et le problème avait déjà été soulevé. Il regrette qu'à ce jour, aucune action n'a été mise en place que ce soit par Liege Airport, la SOWAER ou le Gouvernement. Suite à une question parlementaire, le Ministre HENRY a clairement dit qu'il n'y aurait pas de route supplémentaire et qu'il appartient à la commune de Fexhe d'arrêter les camions. Il signale que s'il met en application la recommandation du Ministre, il sera confronté à un manque de policiers et au fait qu'il va embêter Bierset. Son but n'est pas d'embêter Bierset, mais que Bierset ne l'embête pas. Il craint que, dans 20 mois, on soit toujours au même point.
- Monsieur de VILLENFAGNE précise que la SOWAER ne se fait pas l'avocat d'un investisseur. Il ne fera donc pas de commentaire au niveau de la communication. Il note qu'il s'agit d'un premier exercice qui sera manifestement suivi par d'autres communications. Il est effectivement nécessaire de répondre aux questions face à ce projet d'ampleur. Cependant il convient de rappeler que celui-ci s'inscrit dans un processus réglementaire (plan de secteur, permis, études d'incidences, ...) et cadre avec les terrains à vocation économique situés aux abords de l'aéroport. L'investisseur Alibaba a été accueilli sur les terrains de la SOWAER, en collaboration avec Liege Airport. La première phase d'implantation de ce projet, qui est en cours de construction, a fait l'objet, déjà en 2003 (alors qu'Alibaba n'existait pas encore), d'une inscription lors de la révision du plan de secteur. Un permis d'urbanisme a également délivré après évaluation des incidences sur l'environnement. L'ensemble du site s'intègre également dans un parc d'activités économiques baptisé « Flexport City » et mis en œuvre par la SOWAER. Tous les équipements et aménagements du parc d'activités économiques ont fait l'objet de nombreuses autorisations en amont avec évaluation des incidences. Sur le plan réglementaire, il y a déjà eu des enquêtes publiques réalisées sur l'ensemble des aménagements qui préfiguraient l'accueil des différents investisseurs sur le site à telle enseigne qu'il y a d'autres entreprises qui sont déjà implantées et en exploitation. La volonté est d'accueillir d'autres entreprises dans le futur.

Sur la question de la mobilité, il comprend tout à fait les inquiétudes. La SOWAER a d'ailleurs eu de nombreuses discussions à ce sujet avec Monsieur CHRISTOPHE. Une étude d'incidences sur la mobilité a déjà eu lieu en 2012. Il convient de l'actualiser. Le SPW s'est engagé dans une nouvelle étude globale de mobilité qui va concerner tant les activités de l'aéroport que les activités périphériques à l'aéroport. Cette étude permettra de vérifier en termes de planning et d'accueil des différentes entreprises quelles sont les nécessités au niveau des infrastructures, du transport collectif, des modes actifs, etc. Dans les prochains

jours, le Service Public de Wallonie (SPW) va désigner le bureau d'étude. Cette étude permettra d'avoir les réponses à toutes les questions qui sont posées.

Par ailleurs, la SOWAER met d'ores et déjà en œuvre, avec le SPW et la SOFICO, certains aménagements routiers d'ampleur, notamment la voirie de bouclage nord de l'aéroport. Celle-ci permettra de rabattre tous les flux de véhicules sur les deux échangeurs autoroutiers au niveau de l'autoroute E42 de manière à éviter le trafic de fuites dans les villages avoisinants. Ces travaux sont en cours. Dans l'attente de la fin de ces travaux, il regrette que des camions circulent dans les villages.

De plus, la SOFICO a marqué son accord dernièrement sur le lancement du réaménagement de l'échangeur n°3 qui constitue l'échangeur principal d'accès de l'aéroport. Cela permettra d'améliorer l'accessibilité à proximité de l'aéroport et donc de faciliter la liaison directe avec l'autoroute pour éviter de nouveau des trafics de fuite.

Pour terminer et comme indiqué par Monsieur CHRISTOPHE, il y a effectivement en projet une voirie de liaison qui devrait rejoindre le nord du site de l'aéroport directement à l'autoroute E40. Il s'agirait donc d'une voirie de liaison qui longerait la ligne actuelle du TGV. Ce projet est d'ores et déjà inscrit au plan de secteur depuis 2003, mais il n'y a pas de consensus au niveau du gouvernement pour autoriser ce projet. Tant la SOWAER que Liege Airport plaident depuis des années pour l'aboutissement de ce projet et ont bon espoir qu'il aboutisse un jour.

Comme le sait le Comité, le gouvernement wallon s'est lancé dans une révision du plan d'exposition au bruit. Il n'est nullement question de réviser les trajectoires de vols des avions ou de modifier la réglementation pour accueillir un acteur important comme Alibaba. Ce qui signifie que les activités d'Alibaba sur le plan aérien devront s'inscrire dans le cadre réglementaire qui avait d'ores et déjà été prévu en 2004 par décret au niveau de la région wallonne. L'encadrement réglementaire est tel qu'Alibaba ne pourra pas sortir du cadre qui a été fixé depuis un certain nombre d'années pour le développement de l'aéroport.

- Monsieur DABE confirme que CAINIAO a bien pris note des remarques du Comité concernant l'anglais. L'idée était de permettre au Comité de rencontrer le général manager du projet qui va être développé sur l'aéroport. Il pense que c'est important de mettre un visage sur un projet, mais également de présenter les grandes lignes du projet ainsi que la philosophie et l'approche que peuvent avoir CAINIAO et ALIBABA quand ils s'implémentent dans une région. CAINIAO est venu à Liège pour faire du business et espère qu'il pourra le faire en collaboration avec les communes et l'ensemble des habitants. CAINIAO a souhaité se présenter au Comité pour voir quelles sont les demandes et essayer de développer un partenariat pour travailler ensemble dans le futur.

Le Président remercie Monsieur SUN d'être venu présenter son projet au comité. Il comprend la difficulté de l'exercice tant pour CAINIAO que pour les membres qui ne maîtrisent pas l'anglais et qui ont eu des difficultés à suivre la présentation. L'objectif de CAINIAO était d'établir un premier contact pour développer des relations avec le Comité et apporter des réponses aux questions posées. La Président invite les membres du Comité à transmettre ses questions directement à la SOWAER pour qu'elle puisse les communiquer à CAINIAO. Les réponses pourront alors être communiquées lors de prochaines séances du Comité. Il rejoint l'avis de Monsieur LACROIX et Monsieur FALCONE quant aux études à mener au niveau de la mobilité.



2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2020

Le procès-verbal du 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité par le Comité.

3. Présentation du master plan de Liege Airport

Le président donne la parole à Monsieur DELCOURT pour présenter le master plan de Liege Airport (présentation jointe en annexe). Il tient à excuser Monsieur JACQUET qui a été retenu à une autre réunion. Il précise que ce master plan a déjà été présenté en partie lors de la RIP du 25 et 26 février 2021.

Questions et remarques relatives à ce point :

- A la demande de Monsieur DEJON, Monsieur DELCOURT confirme que les zones d'activités économiques dont il est question dans la présentation sont les mêmes que celles mentionnées par Monsieur de VILLENFAGNE lors de son intervention reprises au point 1.

Ces zones d'activités économiques représentent un potentiel foncier d'environ 350 hectares nets. Elles sont destinées à être commercialiser et développer sur toute une série d'aspects. La zone Nord est dédiée à la logistique alors que la zone Sud est tournée vers des activités de bureaux et de services. Une des évolutions majeures des sites aéroportuaires constatée dans le monde entier, c'est que les zones de services deviennent des lieux de vie. Si on amène 3000 ou 5000 personnes sur l'aéroport, il faut pouvoir leur offrir des services (Horeca, sport, ...) sur le site de l'aéroport.

- Monsieur DEJON demande si cela est indépendant d'une augmentation du nombre d'avions.

Monsieur DELCOURT précise qu'il y a davantage de gros porteurs qui transportent plus de marchandises en import et en export. Ce qui explique la stabilisation constatée en 2020 au niveau du nombre de mouvements, mais une nette augmentation au niveau du tonnage de marchandises transportées. Liege Airport a pour vocation d'augmenter ce tonnage et le nombre d'avions. Cette augmentation devrait essentiellement avoir lieu en journée vu qu'il s'agit d'un trafic intercontinental qui n'a aucune raison d'arriver la nuit. C'est déjà ce qu'on constate dans les statistiques actuelles.

Un autre élément important est la relocalisation des activités de FEDEX à partir de 2022. Cette relocalisation va entraîner une diminution très forte des vols de nuit de type « moyen porteur ». Il attire l'attention sur le fait que les avions « moyen porteurs » sont nettement moins bruyants que les « gros porteurs ».

- Le Président souhaite savoir si on connaît déjà l'impact de la relocalisation des activités de FEDEX sur le nombre de vols de nuit qui sont, en général, ceux qui dérangent le plus les riverains.

Monsieur DELCOURT précise que ça devrait tourner autour de 70% en moins des vols de nuit opérés par FEDEX. Ces chiffres restent à confirmer. FEDEX mène actuellement des discussions sociales extrêmement difficiles avec les organisations syndicales. Liege Airport en tant que gestionnaire de l'aéroport respecte complètement le dialogue social qui occupe les dirigeants de FEDEX et les organisations syndicales. Liege Airport n'interviendra que lorsque la restructuration sera effective et ne se substituera pas aux cellules de reconversion. Il faut

savoir que la demande d'emplois est en forte croissance sur l'aéroport et certaines organisations syndicales contactent déjà les opérateurs sur le site.

- Madame SERVAES souligne que la force de L'aéroport de Liège est d'être un aéroport ouvert de nuit. Si FEDEX réduit ses activités, l'aéroport risque de le remplacer par un autre opérateur. Elle n'est donc pas persuadée que les vols de nuit vont diminuer. Il faut porter une attention sur le fait de ne pas accepter n'importe quel avion et essayer d'avoir ceux qui font le moins de bruit.

Monsieur DELCOURT remercie Madame SERVAES pour cette remarque pertinente. Il considère qu'il est trop tôt pour se prononcer sur le remplacement de FEDEX. Par contre, FEDEX a déjà fait savoir qu'il ne veut pas partager les infrastructures dont il est propriétaire. Ce point est problématique pour l'aéroport vu que ces infrastructures auraient pu être utilisées ou louées en tout ou en partie par des tiers.

Pour ceux qui ont lu dans la presse la première interview de Monsieur JACQUET, le nouveau Directeur général de Liege Airport, ils auront peut-être remarqué qu'il parlait de qualité plutôt que de quantité et de réflexion sur le type d'aéronef plutôt que de remplissage. Monsieur DELCOURT pense que Monsieur JACQUET entend les communes, le contexte international ainsi que le marché. Ce n'est pas une réflexion contre les vols de nuit vu que par décret l'aéroport ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours 7 et cela est présenté comme un atout majeur à l'international. Il est un fait que le climat tant au niveau « réchauffement climatique » que celui des pouvoirs locaux ou des pouvoirs politiques au niveau de la sensibilité a évolué. On ne peut pas accepter tout et n'importe quoi en 2021 et dans les années à venir tout en précisant que cela ne signifie pas que cela a été le cas par le passé. Les pouvoirs politiques, et dans une moindre mesure l'aéroport, peuvent jouer un rôle sur le type d'aéronefs, le nombre d'aéronefs, le nombre de décibels et la période de la nuit. Il est important de travailler en partenariat avec tous les acteurs. Il y a des évolutions chez les constructeurs d'avions, chez les motoristes, ... Il estime qu'il y a un trends qui pousse à davantage de réflexions sur tous ces aspects.

Madame SERVAES est rassurée par ces propos.

- Le Président souhaite avoir confirmation que la projection en 2040 du développement de l'aéroport (dernier slide de la présentation) ne dépassera pas les zones d'activités économiques telles qu'inscrites au plan de secteur.

Monsieur DELCOURT rappelle que le plan de développement à long terme (PDLT) de l'aéroport est une maximalisation du développement de l'usage de l'aéroport qui est établi sur base d'un vol (1 atterrissage ou 1 décollage) toutes les 3 minutes 24 heures sur 24. Avec le plan tel que prévu en 2040 par Liege Airport, on est très loin de ce maximum. L'aéroport reste donc dans les limites du PDLT ainsi que dans les limites du plan de secteur tel qu'adopté en 2003. L'aéroport ne prend pas un mètre carré sur les terres agricoles mais uniquement sur des terrains repris en zones d'activités économiques.

A la demande du Président, Monsieur DELCOURT précise que les constructions d'ALIBABA sont entièrement reprises dans des zones d'activités économiques telles qu'inscrites actuellement au plan de secteur.

Le Président considère que ce type de réponses concrètes permet de mieux répondre aux interpellations des riverains sur l'arrivée d'ALIBABA.



4. Plaintes des riverains pour nuisances sonores

Le président donne la parole à Monsieur de VILLENFAGNE afin de faire le point sur les plaintes enregistrées à la SOWAER sur l'année 2020 et en janvier et février 2021 (présentation jointe en annexe).

Questions et remarques relatives à ce point :

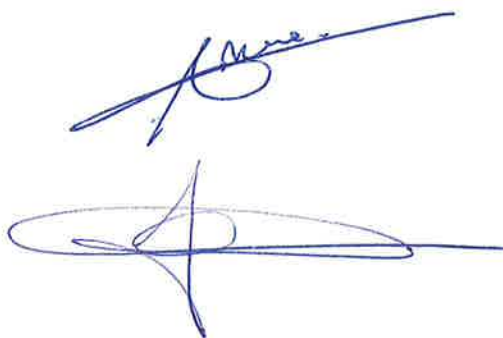
Néant.

5. Divers

Le président demande à Madame Magno de communiquer les prochaines dates du comité fixées en 2021 :

- Le vendredi 11 juin 2021 à 14h00,
- Le mercredi 22 septembre 2021 à 14h00,
- Le vendredi 10 décembre 2021 à 14h00.

Fin de la réunion : 16h05.

Two handwritten signatures in blue ink. The top signature is a cursive script, and the bottom signature is a more stylized, looped cursive script.

MEMO

To: SOWAER
From: Interel Belgium
Date: 07 avril 2021
Subject: PV de la présentation Cainiao du 19 Mars 2021

Monsieur Derek Sun, General Manager du Liege eHub, a présenté l'entreprise Cainiao qui construit actuellement un entrepôt sur le site de Liege Airport. Il s'excuse de ne pouvoir parler en français, qu'il est en train d'apprendre. L'objectif de cette première présentation est d'établir un premier contact et de présenter le projet Cainiao à Liège dans son ensemble.

Cainiao appartient à l'écosystème d'Alibaba dont il est la division logistique. Son rôle est de faciliter les services de livraison transfrontaliers avec pour objectif des délais ne dépassant pas les 72 heures en Europe.

Cainiao a aussi apporté sa contribution lors de la pandémie avec la livraison de matériel de protection individuelle dans le monde et en Belgique.

Liege Airport figure parmi les principaux eHub (les centres logistiques) internationaux d'Alibaba, à côté, entre autres, de Kuala Lumpur et Hong Kong, aussi en phase de construction.

Monsieur Derek Sun a également expliqué le choix de Liege Airport pour l'implémentation de la société. Tout d'abord, l'aéroport liégeois est situé au centre d'un triangle d'or formé par l'aéroport de Paris, celui d'Amsterdam et celui de Francfort. Liege Airport est le 6ème aéroport Cargo en Europe et transporte 73% du fret aérien européen. De plus, et surtout, la région offre des moyens de connexion incomparables.

La construction actuellement en cours devrait s'achever au troisième trimestre 2021.

L'entreprise collabore avec des partenaires liégeois (architectes, société de gestion de projet, aéroport...) et travaille en phases. Aujourd'hui, la phase 1 s'achève.

La superficie totale sera de 120 000 m², offrira une solution logistique pour toute la région, et apportera une réponse adaptée aux besoins futurs liés au développement de la région liégeoise ainsi que de l'ensemble du pays.

En effet, Monsieur Sun constate que l'augmentation des achats en ligne en 2020 par la population et le choix fait par divers commerçants belges d'opter pour l'e-commerce à cause de la Covid ont entraîné une demande forte des clients pour des produits locaux également.

L'e-commerce permet aussi d'apporter des solutions efficaces au niveau du transport qui devient plus durable. Il entraîne de plus la création de nombreux nouveaux emplois.

C'est donc une opportunité pour la région liégeoise et wallonne.

Monsieur Sun a également souligné les avantages du eHub en matière de développement économique :

- Augmentation de l'activité économique de la région liégeoise et wallonne
- Assurer une meilleure connectivité vers d'autres pays pour les commerçants belges (ventes à l'étranger et exportations de nos produits)
- Offrir de nouvelles opportunités aux petites et moyennes entreprises belges

Un autre aspect important mis en avant par Monsieur Sun est l'accompagnement de la transformation digitale car Cainiao apporte avec elle des innovations digitales qui faciliteront aussi pour les commerçants belges la vente de leurs produits.

Ensuite, la connectivité a été présentée et est un point essentiel puisque Liège sera désormais connectée au monde entier, faisant de la région un pôle d'attraction très important en Europe.

Monsieur Sun s'est alors longuement exprimé sur la durabilité, qui est un élément très important pour son entreprise. Le développement du Liege eHub n'aura pas lieu sans prise en considération de :

- La réduction de l'empreinte CO2 (notamment pour les camions et les immeubles de la plateforme)
- L'optimisation des emballages
- Le recyclage du papier

Tout le site vise aussi une limitation maximale de l'impact environnemental en prévoyant notamment des espaces verts et la création d'itinéraires spécifiques pour les camions afin de réduire les nuisances pour les communautés avoisinantes.

Enfin, tout le développement se fait dans le total respect des lois et réglementations en vigueur et en partenariat avec la Sowaer et l'aéroport.

Cette première rencontre ouvre la porte à plus de rencontres avec les partenaires locaux et l'entreprise va entretenir des contacts avec les autorités voisines locales pour répondre à toutes les questions qui se poseraient.

Vision stratégique pour Liege Airport 2020-2040

D'un aéroport cargo vers un hub logistique multimodal & innovant



L'aéroport en un clin d'œil

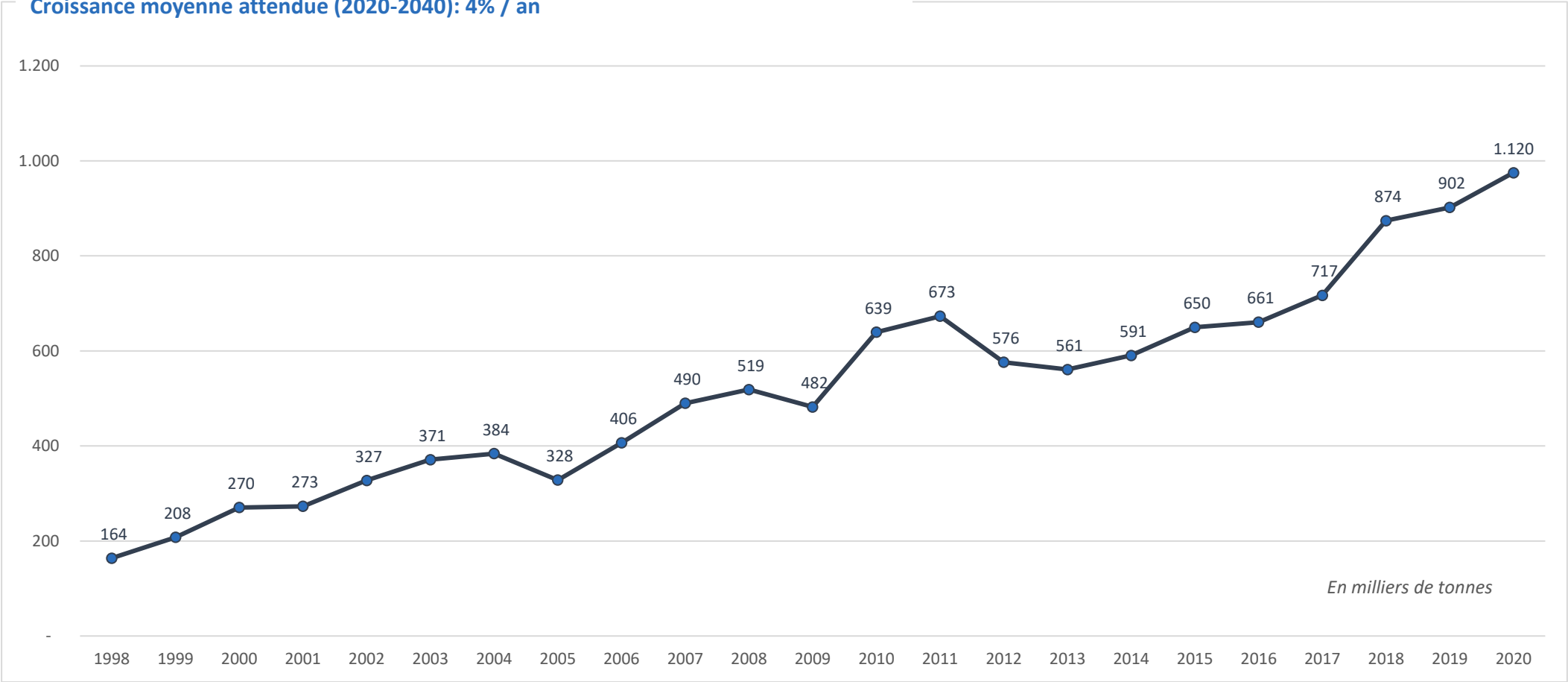
1^{er} Aéroport cargo belge  6^e Aéroport cargo européen  Objectif zéro carbone pour 2030  Reconnaissance OMS	 51,2 millions d'euros de CA (2020)	 548 millions d'articles e-commerce en import (2020)
	 9.200 emplois directs et indirects	1.120.000 tonnes de fret transportées (2020)
	 20.000 m² de bureaux 200.000 m² d'entrepôts	 44.000 passagers (2020)

25 ans de croissance et de développements réussis

Évolution du trafic & prévisions

Croissance moyenne (1998-2020) : 8% / an

Croissance moyenne attendue (2020-2040): 4% / an



Dans le top 10 européen (ranking 2020)

AEROPORTS	TOTAL CARGO (en tonnes)	EVOLUTION	TYPE
1. Francfort	1.914.285	- 8,50%	Passagers – Cargo
2. Paris	1.746.000	- 20,40%	Passagers – Express
3. Amsterdam	1.441.522	- 10,50%	Passagers – Cargo
4. Leipzig	1.383.485	+ 11,70%	Passagers – Cargo
5. Londres	1.150.030	- 28,00%	Express
6. LIEGE	1.120.643	+ 24,00%	Express – Cargo – E-commerce
7. Luxembourg	905.222	+ 5,70%	Cargo – Passagers
8. Cologne	863.000	+ 6,00%	Passagers – Express
9. Milan	516.739	- 7,50%	Passagers – Express
10. Bruxelles	511.613	+ 2,20%	Passagers – Cargo

Les chiffres clés de 2020

1. 1,12 million de tonnes
 2. 40.291 mouvements (+ 1% / 2019)
 3. + 1% de vols de nuits
 4. + 34% de vols de jour
 5. + 35% de gros porteurs (Boeing 747) – 18,8% des mouvements
 6. 26% d'utilisation de la piste en sens inversé
-

Hub logistique Multimodal



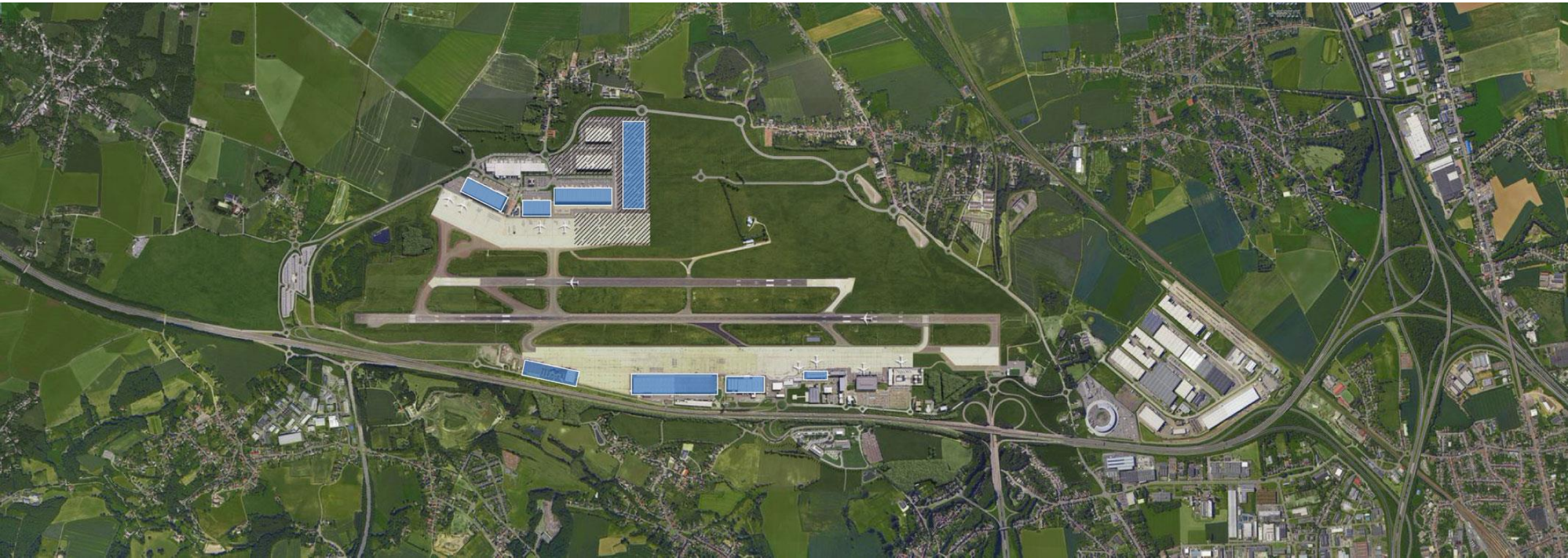
Aéroport



1^e ligne

- Transit

Hub logistique
1^e ligne





Aéroport



1^e ligne

- Transit (stockage)



2^e ligne
Valeur ajoutée

- Packaging
- Reconditionnement
- Tri
- Groupage
- Stockage

Hub logistique
2^e ligne





Entrepôts de 2^e ligne évolutifs et flexibles

- ZAE viabilisées par la Sowaer
 - Financés par des développeurs immobiliers
 - Commercialisés par Liege Airport
 - Création de revenus directs (landing fees, agent fees)
 - Le moteur pour générer plus de revenus aéronautiques, de revenus de première ligne, d'activité, d'emplois
 - Modification structurelle du marché: freight forwarders
-



Aéroport



1^e ligne

- Transit



2^e ligne

- Packaging
- Reconditionnement
- Tri
- Groupage
- Stockage



Rail

- Connexions ferroviaires

Hub logistique

Connexions ferroviaires



Renforcer l'écosystème
aéroportuaire par
la création d'un campus
« affaires »



Développement de l'activité de bureaux

- Complément nécessaire
- Diversification des revenus non soumis aux fluctuations de l'activité cargo
- Programme évolutif dans le temps (20 ans)
- Raisonnable en m² (32.000 m²)



Aéroport



1^e ligne

- Transit



2^e ligne

- Packaging
- Reconditionnement
- Tri
- Groupage
- Stockage



3^e ligne

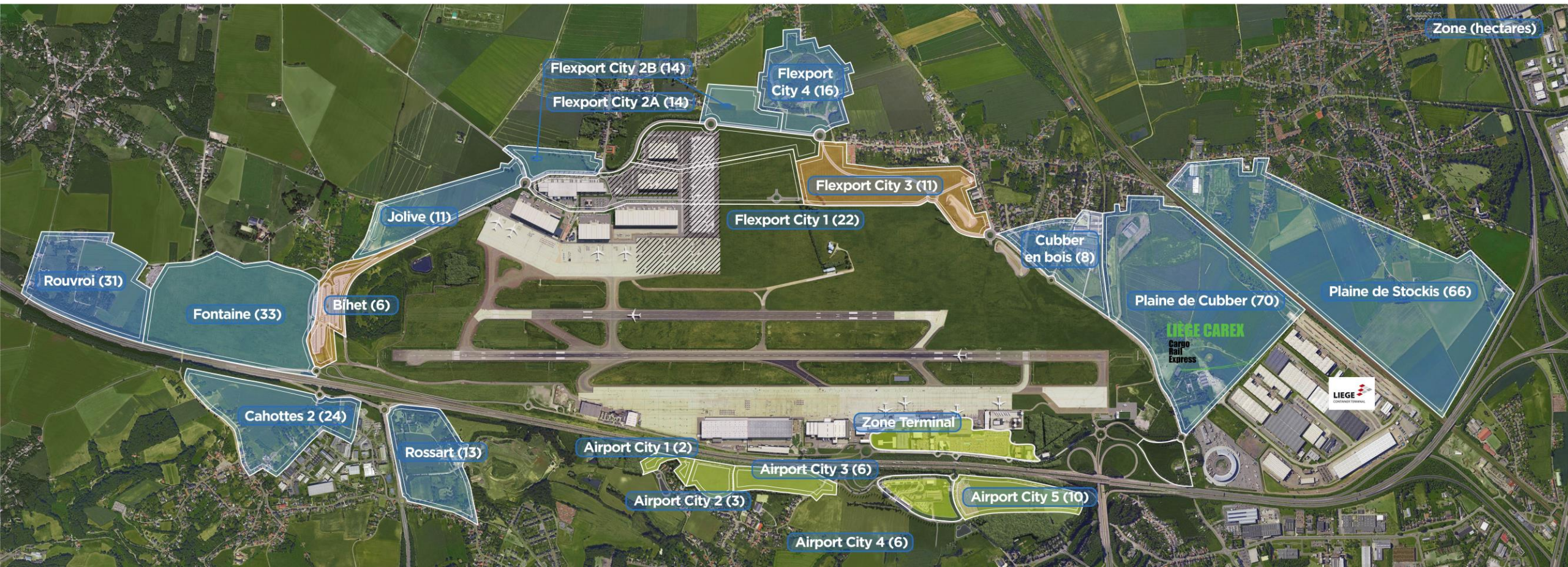
- Partenariats



Rail

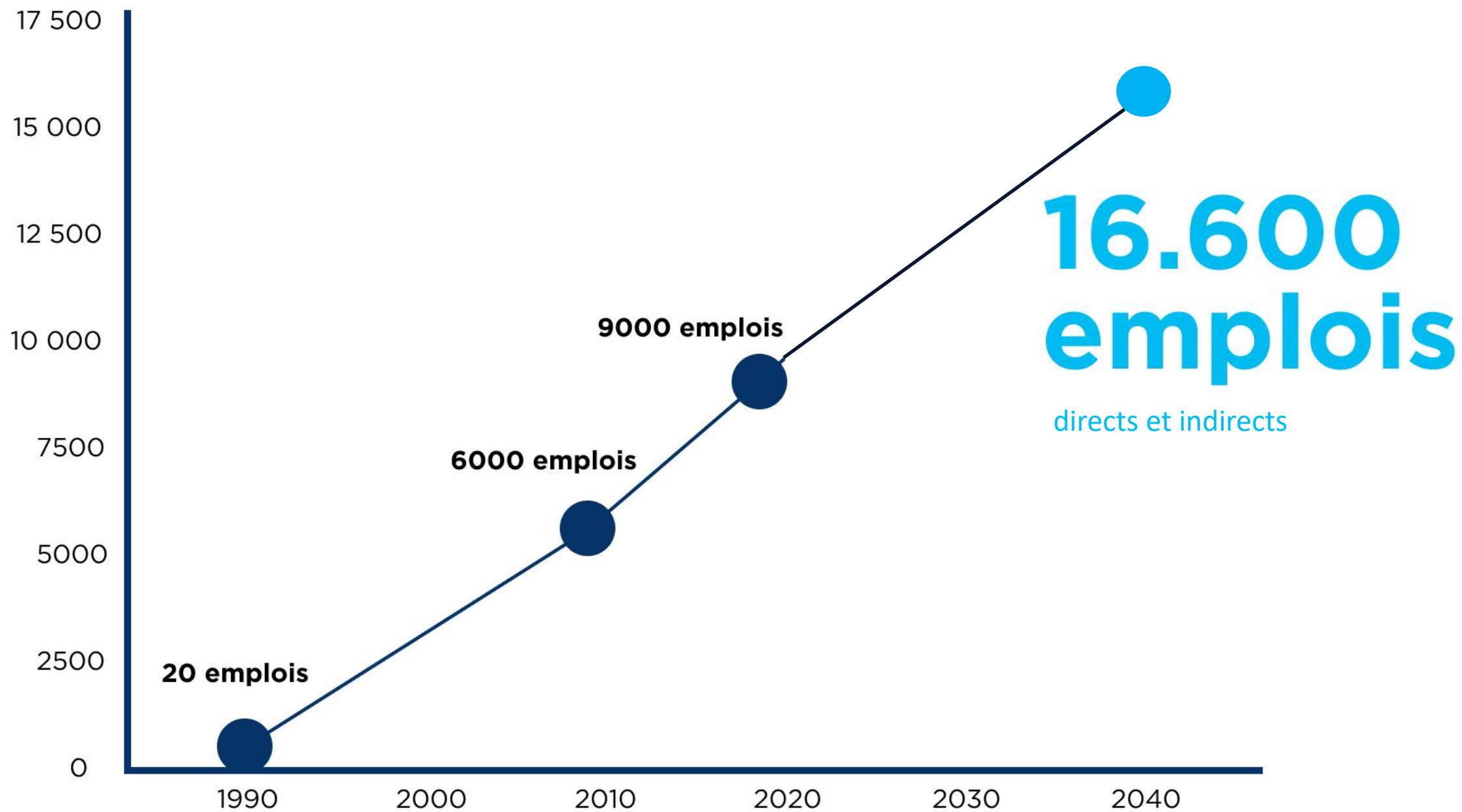
- Carex
- Opérateurs ferroviaires

Création d'un campus affaires
3^e ligne



Reflet de la vision 2040





Emplois

+82%

Emplois en 2040

80% des emplois actuels concernent des habitants de la
Province de Liège

Investissements 2020-2040

Investissements directs 2020-2040	590 millions d’euros	
Infrastructures de base (Sowaer)	246 millions d’euros (redevances)	
Filiale immobilière (LABP)	158 millions d’euros	entrepôts / bureaux
Liege Airport	186 millions d’euros	
Foncier	+ de 200 ha nets	

Christian DELCOURT
Communication manager LIEGE
AIRPORT
cde@liegeairport.com

**SO
WA
ER**



**Pour des demains
durables**

**Comité d'accompagnement
pour l'aéroport de Liège
19 mars 2021**

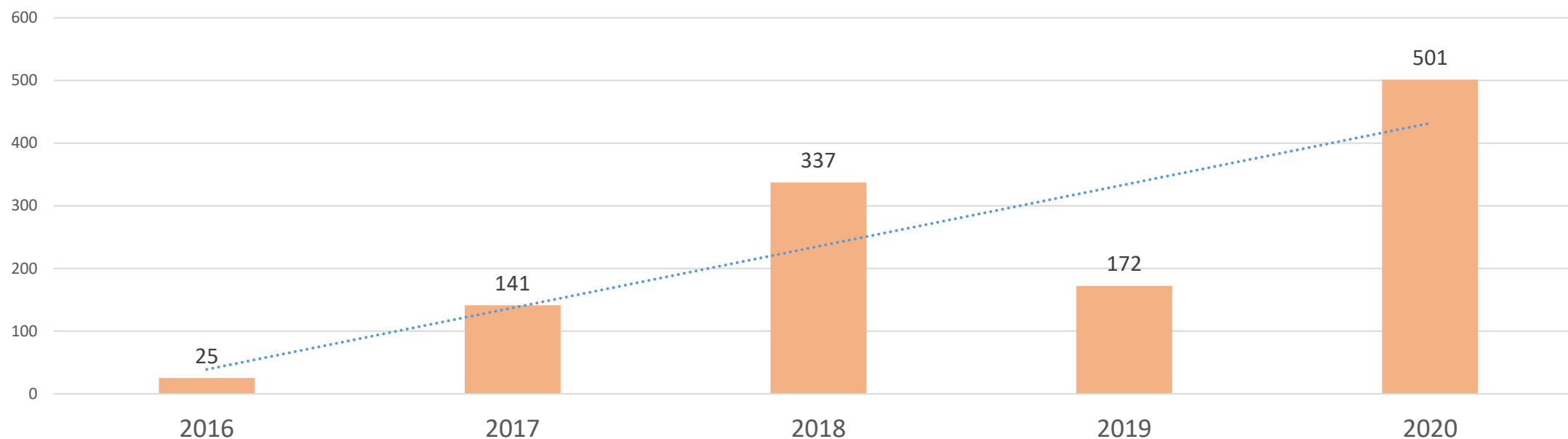




Plaintes « bruit » en 2020

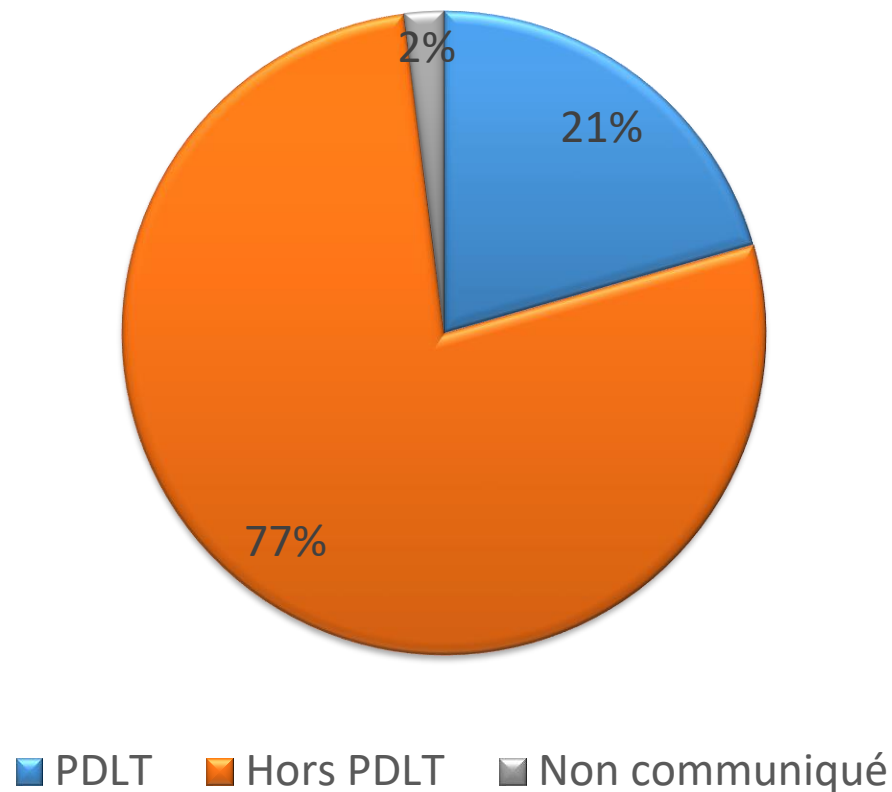


Evolution annuelle des plaintes « bruit »



Les 501 plaintes de 2020 émanent de 263 riverains

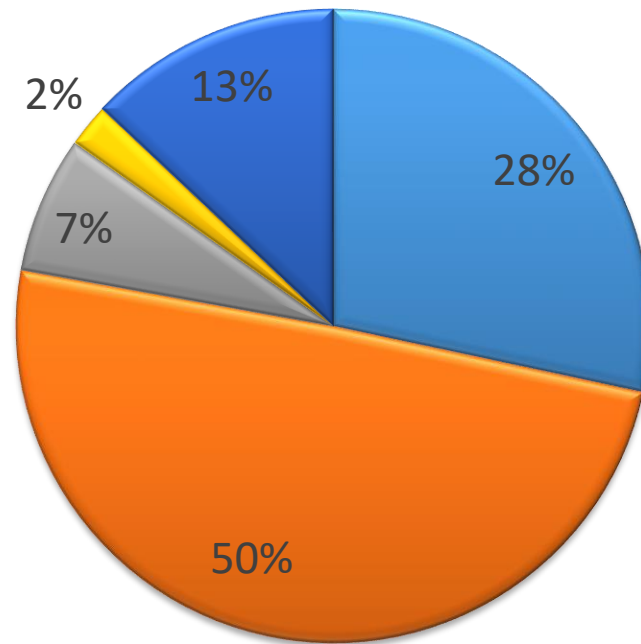
Répartition des plaintes par rapport au PDLT



Localisation des plaintes

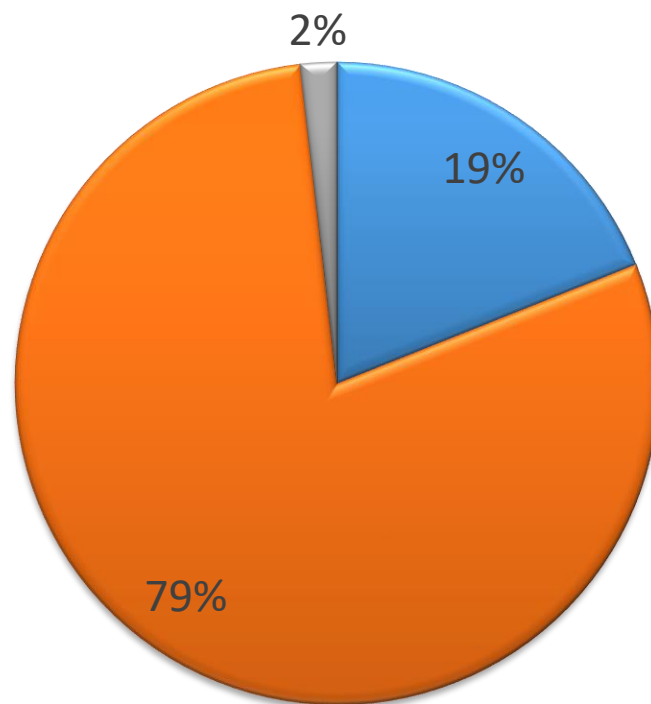
- Les plaintes se répartissent sur 46 communes
- 94% plaintes « hors PDLT » les plus nombreuses (minimum 10 plaintes sur l'année) sont situées dans 16 communes concernées par le PDLT
- 96% des plaintes concernent l'aéroport de Liège et 4% des plaintes sont liées à des vols militaires ou des vols d'un autre aéroport

Répartition des plaintes par plages horaires



■ Vols jour ■ Vols nuit ■ Vols en soirée ■ H24 ■ Non précisé

Répartition des plaintes par rapport au sens d'utilisation de la piste

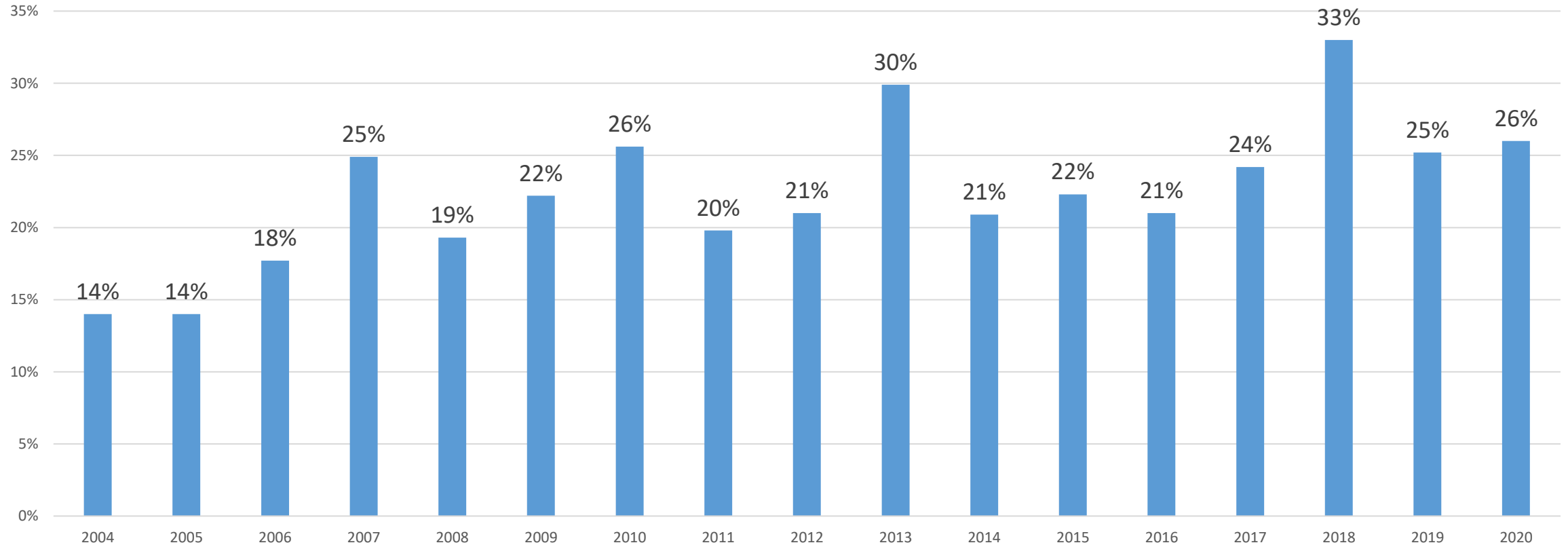


■ Vol en sens inverse

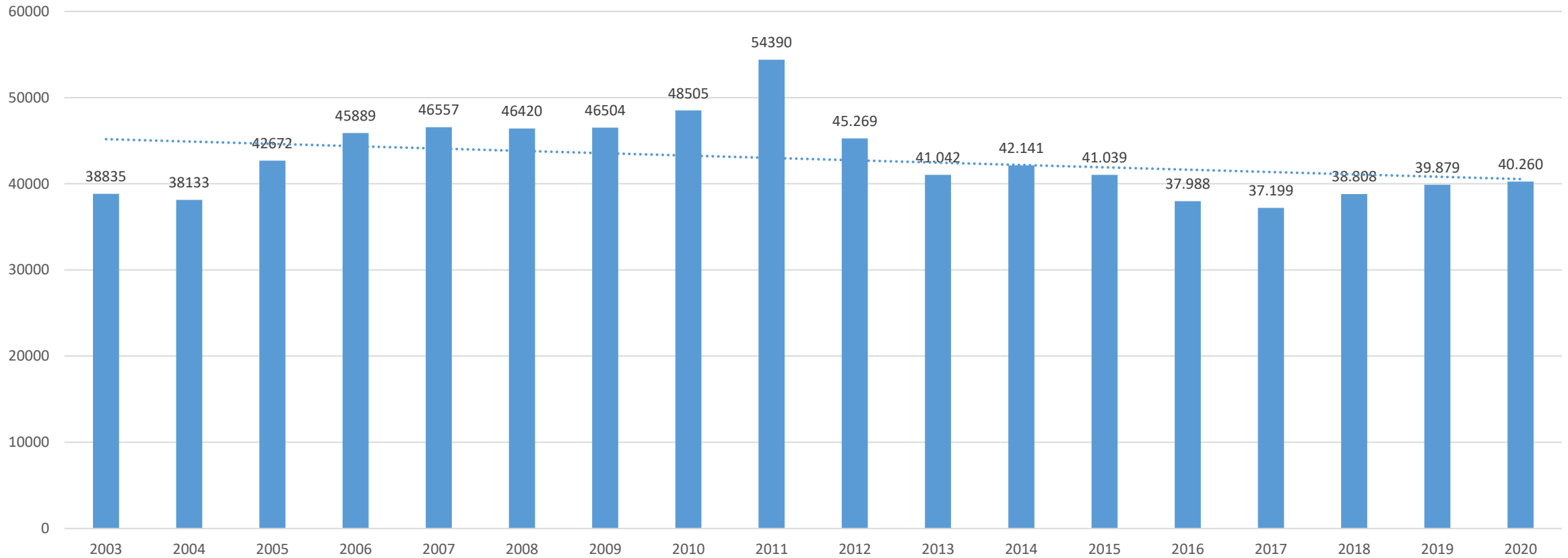
■ Vol en sens habituel

■ Non concerné

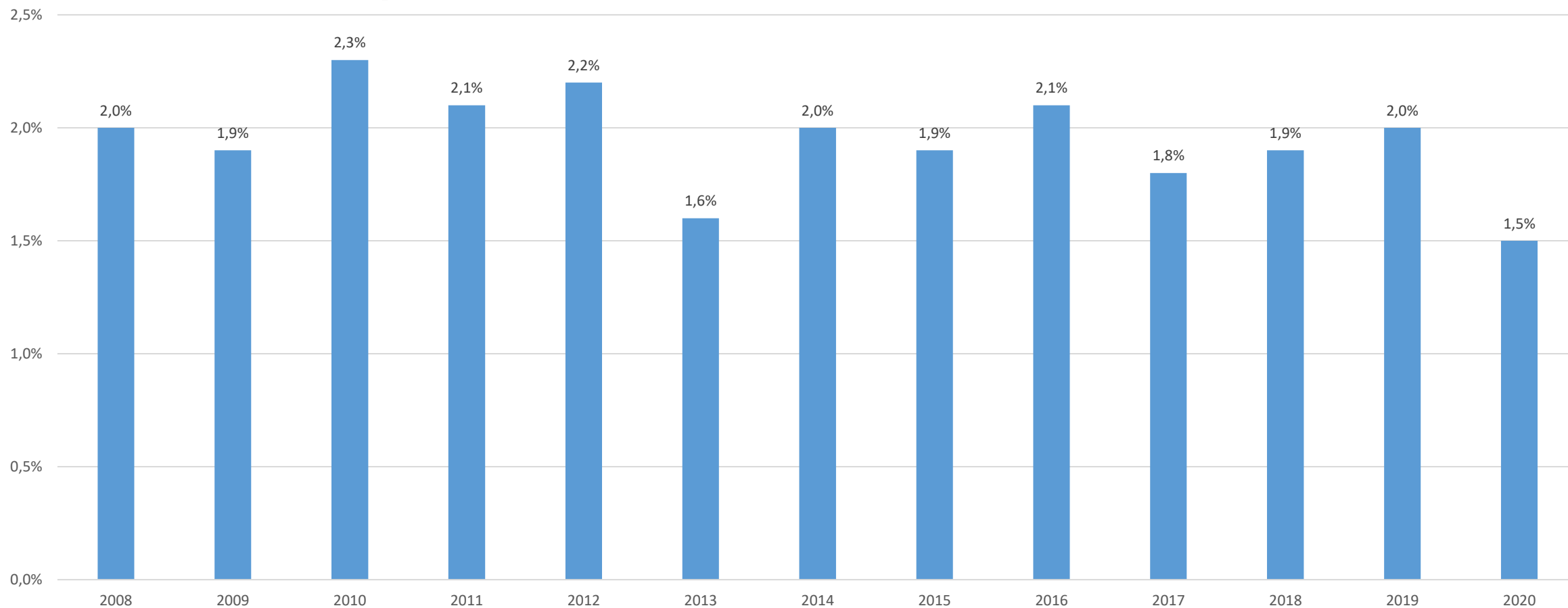
Evolution du % de vols en sens inversé



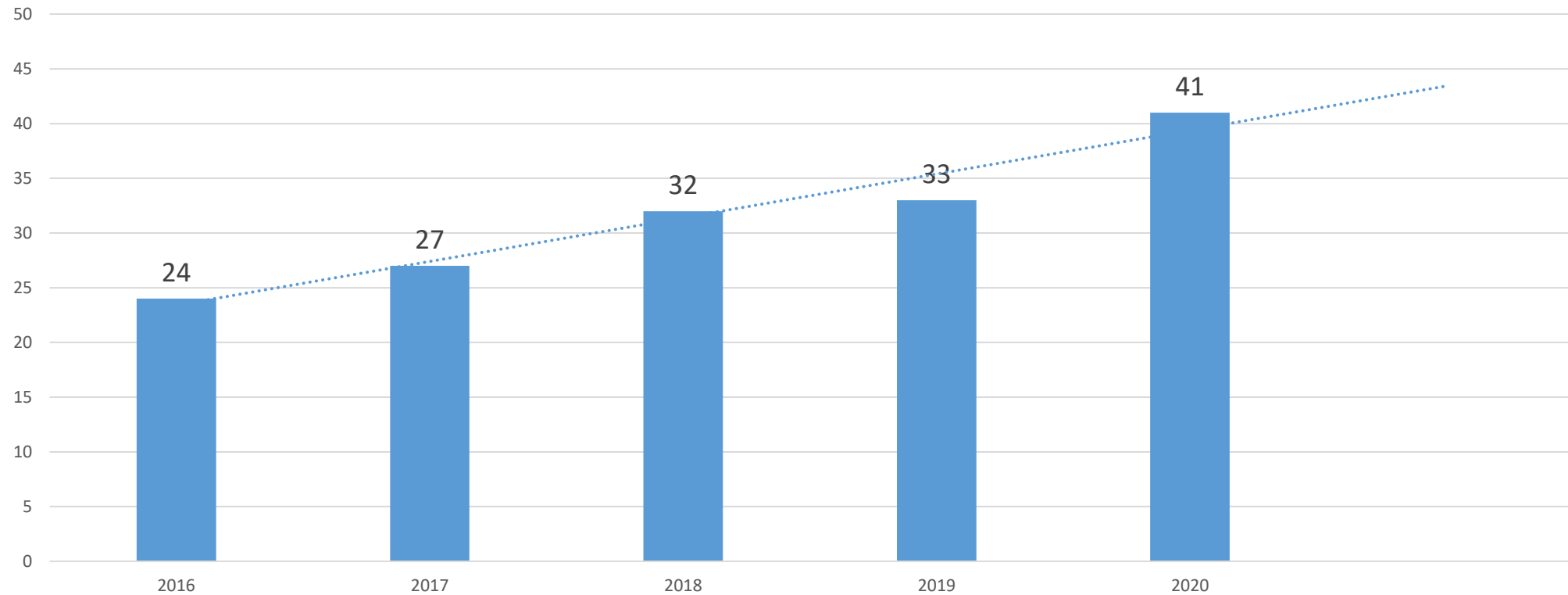
Evolution du nombre total de mouvements d'avions



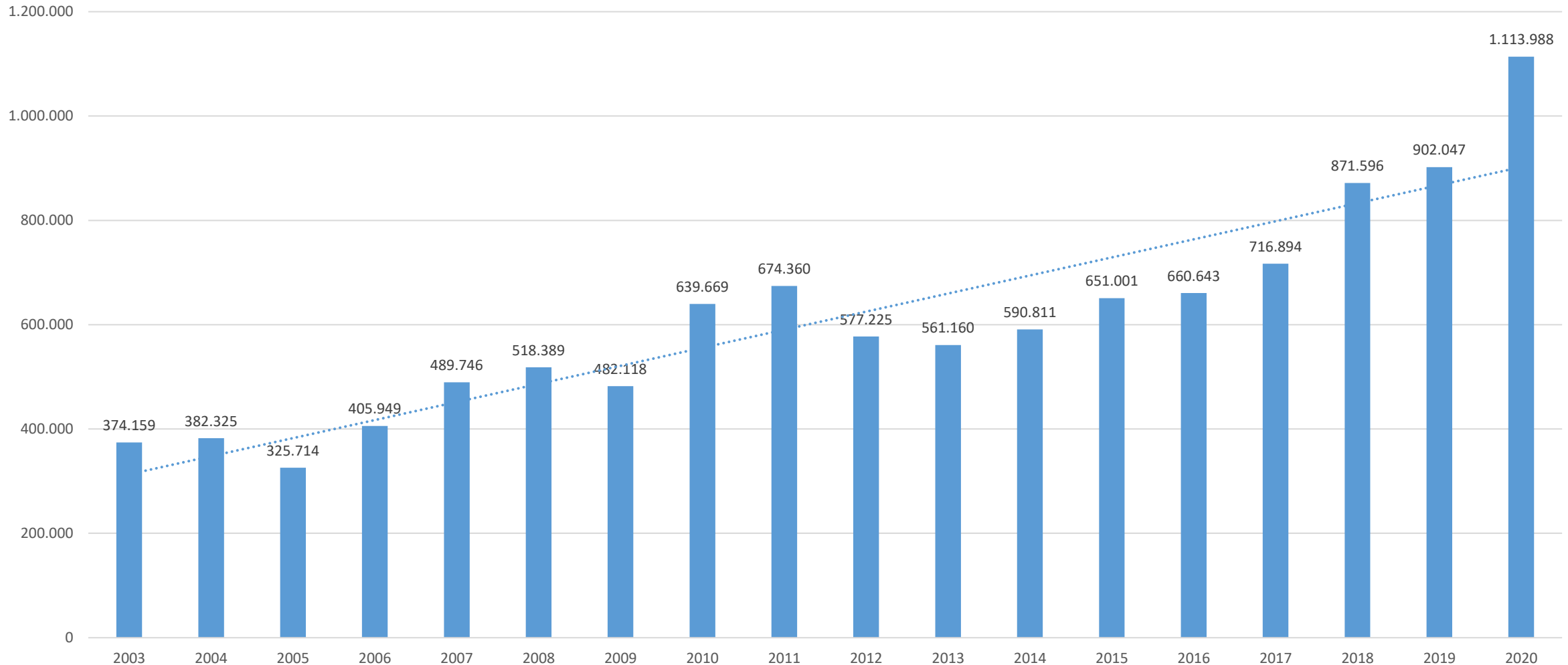
Evolution du pourcentage des trajectoires inhabituelles



Evolution annuelle du nombre moyen de gros porteurs



Evolution annuelle du tonnage lié au fret

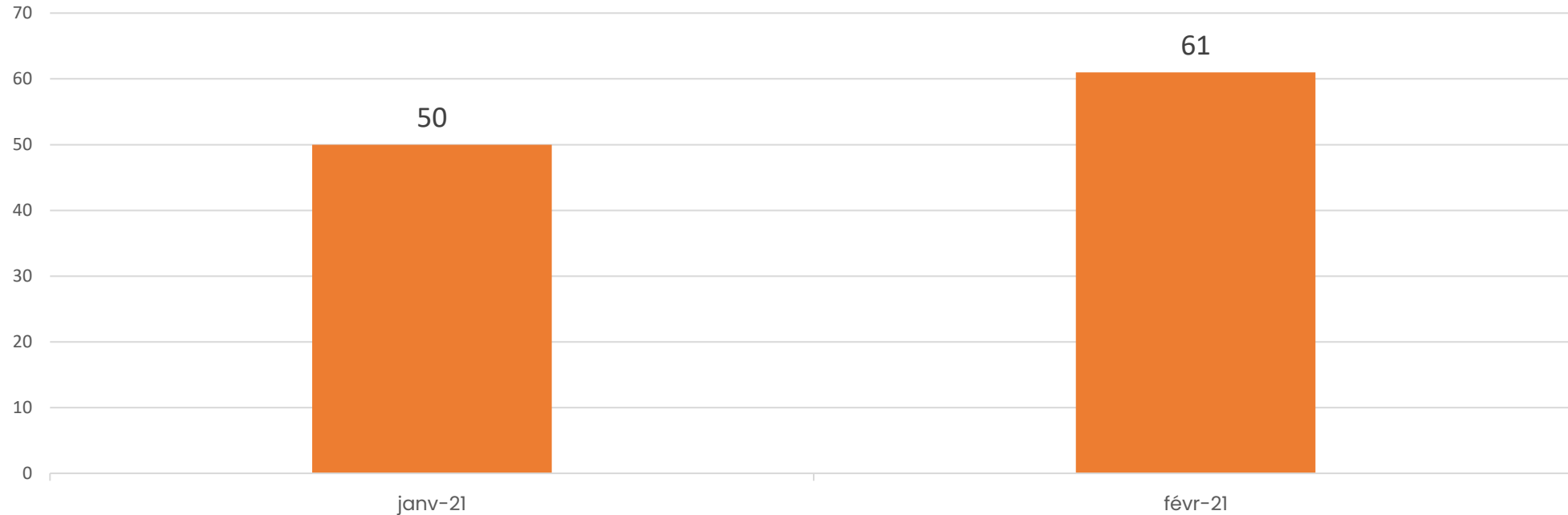




Plaintes « bruit » en janvier et février 2021



Plaintes « bruit »



Janvier 2021 : 50 plaintes émanent de 10 riverains dont 1 a émis 41 plaintes

Février 2021 : 61 plaintes émanent de 25 riverains dont 1 a émis 34 plaintes

Localisation des plaintes

- 97% des plaintes émanent de riverains situés en dehors du PDLT
- Les plaintes « hors PDLT » se répartissent sur 17 communes dont 13 sont concernées par le PDLT

Analyse des plaintes

- 100% des plaintes concernent l'aéroport de Liège
- 52% des plaintes concernent des vols de jour, 26% des vols en soirée et 9% des vols de nuit
(en 2020, 50% des plaintes portent sur des vols de nuit)
- 99% des plaintes portent sur des vols en sens normal (dont 98% de décollages) et 1% de plaintes liées à des vols en sens inversé
- 100% des plaintes concernent des vols gros porteurs

Traitement des plaintes

- 96% des plaintes de 2021 ont été traitées
- La majorité des plaintes traitées concernent des vols qui ont respecté les procédures en vigueur
- 4% des plaintes traitées concernent des trajectoires inhabituelles
- 8% des plaintes traitées concernent des vols avec dépassement des valeurs cibles au droit du réseau de sonomètres



www.sowaer.be

Numéro vert : 0800/25 747
infoliege@sowaer.be

